Ski Club de Saint Léger
Hôtel de Ville
05260 St Léger

Je fais un don à l'association SKI CLUB ST LÉGER LES MÉLÈZES et je réduis mes impôts sur le revenu !

Ces dons ouvrent droit à **une réduction d'impôts de 66 %** (si vous êtes un particulier) **ou de 60 %** (si vous êtes une entreprise) du montant versé (articles 200 et 238 bis du code général des impôts).
Ainsi, si vous faites un don de 100€, 66€ seront déduits de vos impôts, donc il ne vous en coûtera réellement que 34€ pour un particulier, ou 40€ pour une entreprise.

La réduction d'impôt s'obtient en inscrivant le montant du don sur la ligne U7F de votre déclaration de revenus. Ce montant est mentionné sur le reçu de don qui vous sera délivré par courrier postal ou mail par le Ski Club de Saint Léger les Mélèzes qui est éligible au mécénat.

- ➔ **Le mécénat doit parvenir au club avant le 20/12/2026** pour être déductible des impôts de l'année suivante.
- ➔ **Merci de joindre ce coupon rempli à votre don.**

Nom et Prénom du donateur	
Société	
N° SIRET	
Adresse	
MAIL en lettres majuscules	
téléphone	
Je fais un don de : (indiquer le montant en €)	…… chèque à libeller à l'ordre du SKI CLUB ST LÉGER
Signature	Fait à …… Le ……